

Les conditions socio-économiques et de logement des familles immigrantes – Profil tiré du Recensement de 1991

Introduction

Les besoins et conditions de logement varient selon le type de famille. Ce numéro de *Le point en recherche et développement* utilise des données inédites du Recensement de la population de 1991 pour établir le profil des conditions de logement des familles immigrantes. On sait peu de choses sur leurs besoins de logement, bien que beaucoup croient qu'elles connaissent des problèmes dans ce domaine.

Par famille immigrante, on entend une famille (monoparentale ou biparentale) vivant dans un ménage privé dont au moins un membre de la famille est ou a été un immigrant reçu du Canada. Un immigrant reçu est une personne à laquelle les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre en permanence au Canada.

Ce rapport n'examine que les 1 602 745 familles immigrantes (82,7 % de toutes les familles immigrantes) qui ont leur propre logement et qui n'ont pas de personnes supplémentaires vivant avec elles. Parmi les 335 445 familles immigrantes restantes, 80 % partagent leur logement et leurs dépenses avec d'autres personnes et 20 %, avec d'autres familles.

Il convient de mentionner de façon particulière les 65 000 familles qui partagent avec d'autres pour former des ménages de familles immigrantes multiples ou des ménages de deux ou trois familles dont au moins une est une famille immigrante.

En partageant ainsi, elles atteignent des niveaux de revenu du ménage supérieurs à ceux des familles immigrantes uniques (80 947 \$ comparativement à 54 855 \$) et des niveaux de propriété plus élevés (83,7 % à comparer à 74,4 %) et elles vivent dans des logements dont la valeur moyenne est supérieure (236 983 \$ comparativement à 197 766 \$). Elles sont aussi moins nombreuses à consacrer 30 % ou plus de leurs revenus au logement (17,4 % contre 20,2 %) et seulement 6 % étaient des ménages à faible revenu contre 13,8 % dans le cas des familles immigrantes seules.

Profil démographique

En 1991, 26,3 % de toutes les familles canadiennes (ou 1 938 190 familles) comptaient au moins un membre qui avait immigré au Canada. Les 1 602 745 familles immigrantes qui ne partageaient pas leur logement comprenaient 1 461 360 familles dirigées par un couple (89,7 %) et 141 385 familles monoparentales (10,3 %). Parmi les familles dirigées par un couple, un peu plus de la moitié (55,4 %) avaient au moins un enfant vivant à la maison.

This publication is also available in English under the title *The Housing and Socio-Economic Conditions of Immigrant Families: 1991 Census Profile*

**Les immigrants récents
ont des taux de
mobilité plus élevés,
des taux de chômage
supérieurs et des
revenus inférieurs à
ceux des immigrants
de longue date**

Les immigrants récents sont trois fois plus susceptibles d'avoir de faibles revenus que les immigrants de longue date.

Les familles immigrantes sont légèrement plus âgées que les familles non immigrantes. Bien qu'une majorité des deux types de familles ait encore des enfants vivant à la maison (53,5 % contre 64,3 %), plus de familles immigrantes indiquent que ces enfants ont 18 ans et plus (28,7 % comparativement à 22 %), un moins grand nombre d'entre elles indiquent que ces enfants ont moins de six ans (15 % contre 21,4 %) et elles sont plus nombreuses à avoir trois enfants ou plus habitant à la maison.

En 1991, 93 % des familles immigrantes vivaient dans les quatre provinces les plus peuplées du Canada, comparativement à 80,9 % des familles non immigrantes. Les concentrations les plus fortes de familles immigrantes se trouvaient en Ontario et en Colombie-Britannique. Les familles immigrantes sont aussi très urbanisées, 52,4 % d'entre elles vivant dans les trois villes les plus grandes du pays (Toronto, Montréal et Vancouver). À Toronto, les familles immigrantes représentent la majorité des familles (58,5 %).

Profil socio-économique

En 1991, à peu près le quart des immigrants du Canada étaient arrivés pendant la décennie précédente. Ces arrivants plus récents affichent des caractéristiques différentes des immigrants établis depuis plus longtemps au Canada.

Les familles immigrantes ont des taux de mobilité semblables à ceux des familles non immigrantes. Pendant la période de cinq ans se terminant en 1991, 44,7 % des familles immigrantes ont déménagé, à comparer à 45,2 % des familles non immigrantes (tableau 1). Toutefois, les familles récemment immigrées ont déménagé plus de deux fois plus souvent que les immigrants de longue date pendant cette période de cinq ans.

Le niveau d'instruction est davantage polarisé chez les familles monoparentales et les couples immigrants que parmi leurs homologues non immigrants. Bien que le pourcentage d'immigrants ayant un diplôme universitaire soit supérieur à celui des familles non immigrantes, la proportion des immigrants dont le niveau d'étude est inférieur à la neuvième année est aussi plus élevée.

Les immigrants récents et de longue date affichent des caractéristiques différentes en matière d'activité. Par exemple, les taux de chômage sont considérablement plus élevés parmi les immigrants récents. En 1991, 13,0 % des époux et 16,8 % des épouses récemment immigrés étaient sans travail. Les chiffres équivalents étaient de 7,7 % et de 10,1 % pour tous les immigrants et de 7,4 % et de 9,3 % pour les non-immigrants. Les parents seuls récemment immigrés sont aussi plus susceptibles d'être sans travail (21,1 %) que les familles monoparentales non immigrantes (13,5 %).

Dans l'ensemble, le revenu moyen des familles immigrantes était légèrement supérieur (54 855 \$) à celui des familles non immigrantes (51 170 \$) en 1990. Les familles récemment immigrées ont des revenus moins élevés (39 613 \$) que les immigrants de longue date (58 219 \$) qui ont eu plus de temps pour s'adapter au marché du travail canadien (tableau 1).

Comme les deux tiers des familles non immigrantes, la très grande majorité (62,7 %) des familles immigrantes dépendent de deux revenus. En outre, 27,4 % des familles immigrantes de longue date signalent trois revenus, comparativement à seulement 16,8 % des familles non immigrantes. Toutefois, plus du cinquième (22,4 %) des familles récemment immigrées ne peuvent compter que sur un seul revenu, proportion qui est supérieure à

Tableau 1 : Caractéristiques socio-économiques des familles immigrantes

	Non-Immigrantes %	Immigrantes %	Récemment immigrées %	Immigrantes de longue date %
MOBILITÉ				
Ont déménagé pendant la dernière année	14,5	13,1	31,3	9,0
Ont déménagé pendant les cinq dernières années	45,2	44,7	83,4	36,1
REVENU MOYEN	51 170 \$	54 855 \$	39 613 \$	58 219 \$
FRÉQUENCE DE FAIBLES REVENUS	12,10	13,80	35,10	11,00

celle des familles non immigrantes (16,4 %) et des familles immigrantes de longue date (11,4 %). Comme il fallait s'y attendre, 35,1 % des familles récemment immigrées ont de faibles revenus (inférieurs aux seuils de faible revenu de Statistique Canada) comparativement à 12,1 % des familles non immigrantes et à 11 % des familles immigrantes de longue date (tableau 1).

Profil du logement

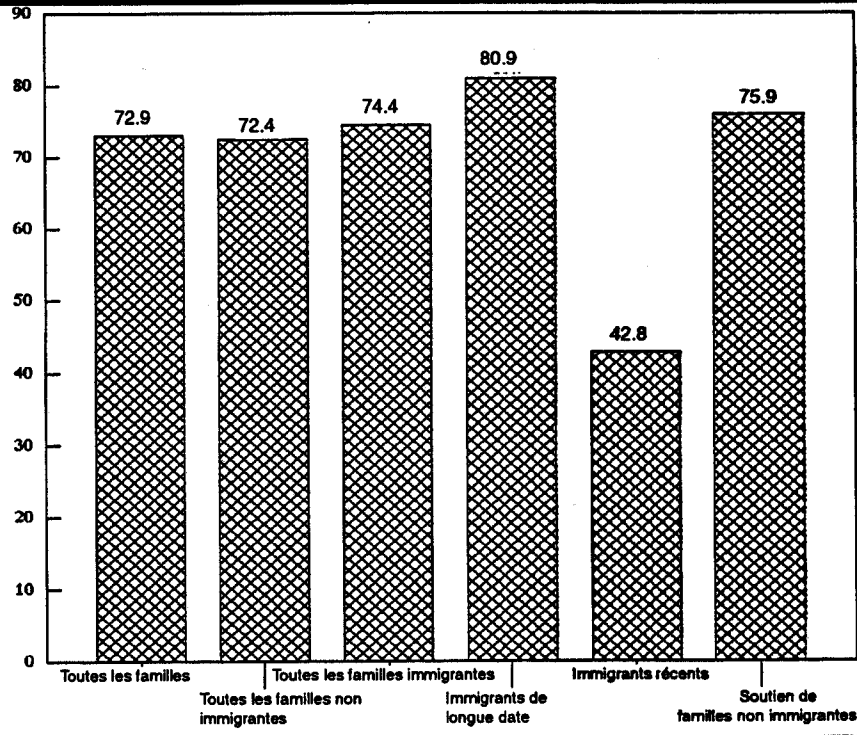
Comme le montre la figure 1, les familles immigrantes sont légèrement plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que les familles non immigrantes. Bien que 42,8 % seulement des familles récemment immigrées soient propriétaires, à long terme, une proportion très élevée (80,9 %) accède à la propriété (figure 1). Comme les familles non immigrantes, les familles immigrantes qui sont propriétaires sont plus nombreuses (78,7 %) à posséder une maison individuelle, alors que celles qui louent leur logement sont plus susceptibles d'habiter dans un appartement (69,2 %).

Bien que 25 % des familles récemment immigrées habitent des logements surpeuplés, il s'agit en grande partie d'une situation temporaire puisque 6,8 % seulement des familles immigrantes de longue date n'ont pas suffisamment de chambres à coucher¹.

En plus, les familles immigrantes vivent dans des logements en relativement bon état comparativement aux familles canadiennes en général. En 1991, 6,2 % ont déclaré qu'elles occupaient des logements ayant besoin de réparations majeures, à comparer à 8,6 % et à 11,6 % des jeunes couples et des familles monoparentales en général. Bien que les locataires ne représentent que 25,5 % des familles immigrantes, ils constituent 36,8 % des familles immigrantes habitant des logements ayant besoin de réparations majeures.

L'abordabilité est un défi beaucoup plus important pour les familles immigrantes que ne le sont la taille ou la qualité. Seulement 17,6 % de toutes les familles immigrantes propriétaires versent 30 % ou plus de leurs revenus pour se loger, mais ce chiffre passe à 40,7 % dans le cas des immigrants récents. En comparaison, seulement 16,1 % des familles propriétaires dirigées par des immigrants de longue date et 13,5 % de celles qui sont dirigées par des soutiens de ménage non immigrants dépensent plus que la norme pour le logement. Parmi ceux qui dépensent plus que la norme de 30 %, les immigrants récents sont plus susceptibles d'avoir un faible revenu (34,2 % contre 28 % des familles dont le soutien est un immigrant de longue date et 17,9 % de celles dont le chef est un soutien de ménage non immigrant).

Figure 1 : Taux de propriété des ménages unifamiliaux selon le statut d'immigrant du principal soutien de ménage, Recensement de 1991



¹ Les normes de logement qui reflètent les attentes de la société d'aujourd'hui se fondent sur la taille et la qualité convenables et l'abordabilité.

La taille convenable est déterminée à partir de la Norme nationale d'occupation qui établit des exigences concernant le nombre précis de chambres à coucher pour chaque ménage selon sa taille et sa composition. On considère qu'un ménage occupe un logement trop petit lorsque le nombre de chambres du logement est inférieur à la norme.

En ce qui a trait à la qualité suffisante, un logement doit posséder toutes les installations sanitaires de base et n'avoir besoin que d'entretien régulier.

Quand à l'abordabilité, un ménage ne devrait pas avoir à dépenser 30 % ou plus de son revenu pour obtenir un logement de taille et de qualité convenables.

Les familles immigrantes locataires sont presque deux fois plus nombreuses que leurs homologues propriétaires à dépenser 30 % ou plus de leurs revenus pour le logement. Près du tiers consacre plus que la norme et 70 % de ces familles sont des ménages à faible revenu. Encore une fois, les immigrants récents font face aux circonstances les plus difficiles : 41,6 % d'entre eux consacrent 30 % ou plus de leurs revenus pour le logement, contre 28,6 % et 22,1 % des immigrants de longue date et des ménages non immigrants. Un peu plus de 80 % de ces ménages locataires récemment immigrés ont de faibles revenus, comparativement à 63,4 % des familles dont le soutien de ménage est un immigrant de longue date et à 56,2 % des familles immigrantes dont le soutien de ménage est un non immigrant.

On arrive à mesurer les besoins impérieux de logement en déterminant tous les ménages (propriétaires et locataires) vivant en deçà des normes individuelles de qualité et de taille convenables et d'abordabilité et dont les revenus sont insuffisants pour leur permettre d'obtenir un logement locatif qui répond à ces normes.

Dans l'ensemble, les ménages immigrants sont légèrement plus susceptibles de connaître des besoins impérieux de logement (12,2 %) que les familles non immigrantes (10,6 %) (tableau 2). La probabilité que les familles récemment immigrées aient des besoins impérieux est trois fois plus élevée que chez les immigrants de longue date (31,8 % à comparer à 9,8 %). Les familles monoparentales récemment immigrées sont plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux que toutes les autres familles : 65,1 % comparativement à 31,2 % pour les familles monoparentales ayant immigré depuis longtemps et à 39,7 % pour les familles monoparentales non immigrantes.

Comme leurs homologues non immigrants, les locataires immigrants sont cinq fois plus nombreux que les propriétaires à avoir des besoins impérieux. En fait, les trois quarts des familles récemment immigrées ayant des besoins impérieux sont des locataires. Environ deux locataires récemment immigrés sur cinq ont des besoins impérieux de logement, comparativement à un sur quatre dans le cas des locataires immigrés depuis longtemps (tableau 2).

Les parents seuls immigrants qui louent un logement sont les plus susceptibles d'avoir des besoins impérieux. Parmi les 16 535 parents seuls récemment immigrés dans le besoin, 14 640 sont des locataires dont le revenu annuel moyen est inférieur à 13 000 \$.

En conclusion, les conditions de logement des familles immigrantes et non immigrantes sont généralement très semblables.

Tableau 2 : Familles immigrantes ayant des besoins impérieux de logement

	Familles biparentales	Parents seuls	Toutes les familles	Propriétaires	Locataires
	%	%	%	%	%
Familles non immigrantes	6,50	39,70	10,60	5,0	24,90
Familles immigrantes	9,80	37,10	12,20	6,50	29,0
Récemment immigrées	27,40	65,10	31,80	17,10	43,10
Immigrées de longue date	7,40	31,20	9,80	6,10	25,40

Bien que les ménages immigrants soient bien logés dans l'ensemble, lorsqu'ils s'établissent au Canada, ils connaissent des niveaux de besoins de logement sensiblement supérieurs. Ceux qui louent un logement, et particulièrement les parents seuls immigrants, doivent faire face à des conditions de logement très difficiles.

Ce numéro de *Le point en recherche et développement* présente quelques-unes des constatations d'un document de recherche conjoint de la SCHL et de Statistique Canada, intitulé *Les conditions de logement des parents seuls, des jeunes couples et des familles immigrantes – Un profil tiré du Recensement de 1991*. Pour obtenir un exemplaire de ce document, appelez le Centre canadien de documentation sur l'habitation, au (613) 748-2367. Pour plus amples renseignements, communiquez avec M. John Engeland, Division de la recherche, SCHL, au (613) 748-2799, ou à l'adresse de courrier électronique suivante : jengelan@cmhc.e-mail.com

Déjà publiés dans la série
Le point en recherche et
développement

Numéro 26	Coûts de l'infrastructure associés aux approches traditionnelles et nouvelles en matière d'aménagement
Numéro 27	Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada
Numéro 28	Perspectives à long terme du logement : augmentation des ménages, 1991-2016
Numéro 29	Les services éconergétiques et le secteur résidentiel
Numéro 30	La collectivité intégrée: une étude des nouvelles normes d'aménagement foncier
Numéro 31	Les conditions socio-économiques et de logement des familles monoparentales – Profil tiré du Recensement de 1991
Numéro 32	Les conditions socio-économiques et de logement des jeunes couples – Profil tiré du Recensement de 1991

La Société n'assume aucune responsabilité en cas de dommages, de blessures ou de frais entraînés par l'utilisation de cette publication.